

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

## AMENDEMENT

N ° 795

présenté par

Mme Anthoine, M. Boucard, M. Jean-Claude Bouchet, Mme Dalloz, M. Kamardine,  
Mme Louwagie, M. Nury, M. Pauget, M. Quentin, M. Sermier et M. Straumann

-----

### ARTICLE 32

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.